



CRDMA

Centre de Recherche et de Documentation
Médiévales et Archéologiques
de Saint-Mammès

•
Association loi 1901

Siège social : Mairie de Saint-Mammès
2, rue Grande
77670 SAINT-MAMMES

•
crdma77@gmail.com

Au sommaire de ce numéro :

- **Jean Dumonthier**
par Claude-Clément Perrot
- **Les fouilles archéologiques
réalisées au fort de Challeau à
Dormelles**
par Claude-Clément Perrot

Conception et mise en page : Katy Peureau.
Document imprimé par nos soins,
ne pas jeter sur la voie publique.



Numéro du mois de novembre 2025

CRDMA INFO

Numéro spécial

Fort de Challeau



Angle Sud-Ouest du fort de Challeau



Septembre 1971 délierrage

Le décès du propriétaire du fort de Challeau a réveillé les liens que ce lieu particulier entretenait avec notre association. En 1971, nous entreprenons l'élimination des lierres et autres arbustes qui minaient les murailles. En 1972, nous procédons à l'imperméabilisation du haut des murs de la façade ouest et des deux tours d'angle. Dans ce numéro spécial, nous évoquerons la mémoire de Jean Dumonthier, mais aussi la campagne de fouilles réalisée par le CRDMA en 1993.

Claude-Clément Perrot

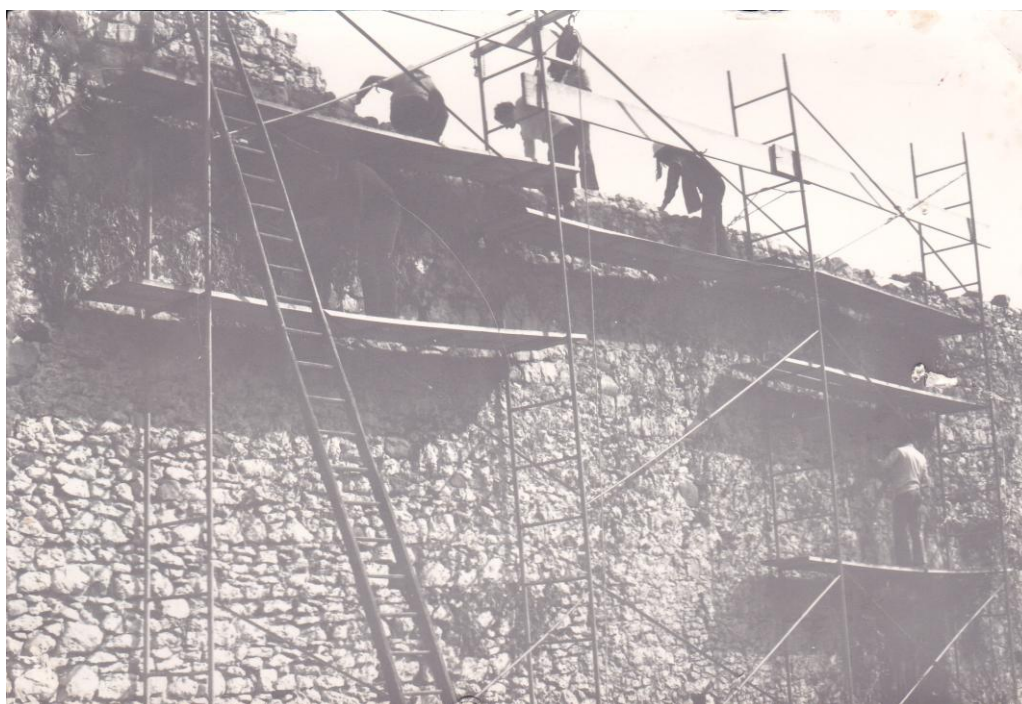
Jean Dumonthier



Si on peut associer un homme avec un monument, Jean Dumonthier qui nous a quittés en octobre 2025, en est la preuve flagrante. Propriétaire du fort de Challeau à Dormelles, il n'a cessé de prendre soin et d'animer ce lieu si particulier. Les habitants se souviennent sûrement de ces journées où ils apportaient leurs pommes que l'on transformait en jus et en cidre dans le pressoir de la propriété. Ces journées du patrimoine ou des personnages en costumes, armés de couleuvrines et d'arbalètes simulaient l'attaque et la défense du fort lors de la guerre de Cent ans, le tout rehaussé de tentes multicolores.

Jean Dumonthier savait partager. Lorsqu'il voyait des passants curieux, contempler les tours, il n'hésitait pas à leur dire, entrez vous verrez de plus près. Mais cet homme affable, toujours souriant, était aussi très impliqué dans la protection de cette partie du Gâtinais. Cheville ouvrière de l'association pour l'Aménagement Harmonieux de la Vallée de l'Orvanne et du Lunain, président fondateur de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Historique de Dormelles, on lui doit la mise en valeur de la croix de Saint-Pierre et aussi la restauration d'une partie des vitraux de l'église. Lors de son mandat d'adjoint à la mairie, il s'employa à protéger le caractère rural du village. Homme cultivé, il possédait une fabuleuse bibliothèque peuplée d'ouvrages rares concernant la région. Il était également président du club des collectionneurs de chapeaux. Et il était encore bien d'autres choses. En 1971, il fit appel à notre association pour dégager et consolider une partie des murailles, croulant sous les lierres. Il est certain qu'il n'est pas facile d'entretenir de tels vestiges et c'est avec plaisir et bonne humeur que l'opération se fit. Avec humour il transforma à cette occasion une expression péjorative en preuve d'amitié en nous appelant « Les enfants de Challeau » En 1993, il nous autorisa à effectuer une campagne de fouilles dont le résultat des investigations figure dans le présent bulletin. Jean Dumonthier, n'est plus, souhaitons que ses enfants puissent poursuivre son œuvre.

C-C. P



1972, Réfection du haut des murs par le CRDMA

Les fouilles archéologiques réalisées au fort de Challeau à Dormelles

Les fouilles ont été réalisées par le Centre de Recherche et de Documentation Médiévales et Archéologiques de Saint-Mammès. L'autorisation de sondage a été délivrée sous les numéros 68 et 17, par le Service régional de l'archéologie d'Ile-de-France le 28 mars 1993. Des inspections fréquentes de ce service ont été faites par Madame Laurence Ciezar.



Vue aérienne du fort et de la basse cour

Les travaux ont été précédés d'une étude sur les châteaux forts de l'âge féodal : « Les forteresses de la France médiévale » de José Federicó Finó, « Encyclopédie médiévale » d'Eugène Viollet le Duc, « Le château de Montaiguillon » d'André Jorré, « Château forts et féodalité en Ile-de-France du XI^{ème} au XIII^{ème} siècle » d'André Châtelain, « Les forteresses autour desquelles s'est bâtie la France » de Pilippe Truttmann.

Les zones sondées couvrent environ 60 m², elles se situent dans un secteur avoisinant l'angle intérieur sud de l'enceinte. Elles concernent au premier chef l'emplacement d'un bâtiment supposé prolonger la tour qui flanquait, au Sud, la porte d'entrée. Les travaux de fouilles ont fréquemment été perturbés par la présence d'une remontée d'eau atteignant souvent la hauteur de cinquante centimètres et plus dans les sondages. Cet état de fait est relatif à la situation du fort construit sur un site marécageux où l'eau affleure le sol, encore de nos jours. Le comblement des fossés semble avoir amplifié le phénomène. C'est pour cette raison que le sol géologique sera rarement atteint. Par ailleurs, le respect que les fouilleurs ont porté aux plantations de cassis, situées dans le secteur à étudier, a été nécessairement préjudiciable au dégagement intégral des structures et à l'observation globale de celles-ci.

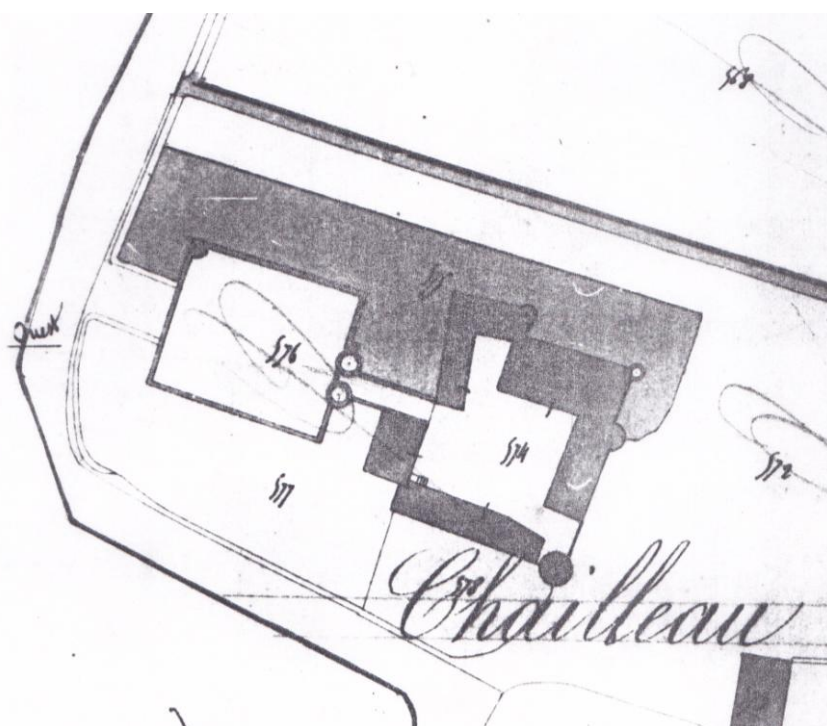
PROBLEMATIQUE ET MOTIVATION DE LA FOUILLE

Sans doute, poste de défense construit au XII^{ème} siècle sur la frontière du domaine royal et du comté de Champagne dont la partie occidentale suit la vallée de l'Orvanne à cet endroit, le fort de Challeau, dans son état actuel ne livre que peu de renseignements quant à la disposition des bâtiments internes à l'enceinte. La question de savoir s'il y avait un donjon, comment se commandaient tours et courtines et quel était le réduit final de défense, n'est pas tranchée. Cette petite forteresse de plaine dont la fonction était à priori, plus militaire que résidentielle, était précédée d'une avant cour fortifiée abritant sans doute les constructions nécessaires à l'habitat et à l'usage domestique du maître des lieux, de ses proches et d'une petite garnison. Le fort de Challeau ne présente plus, à cette heure, que des éléments de tours et des murs d'enceinte. Les auteurs qui se sont penchés sur l'histoire de ce fort, n'ont pu émettre que des hypothèses relatives à des constructions légères qui auraient été adossées aux murs intérieurs de l'enceinte. Le franchissement des fossés et la défense de l'accès n'ont jamais été l'objet d'une recherche sérieuse.

Le propriétaire du fort de Challeau, le regretté Jean Dumonthier a toujours porté beaucoup d'intérêt aux vestiges de l'ancienne forteresse médiévale. Il avait pour dessein de restituer une voûte, entre les restes des tours flanquant l'accès. Sur les conseils éclairés de l'Architecte des Bâtiments de France, Olivier de Bergevin, des sondages archéologiques ont été entrepris dans ce secteur.

Effectivement, c'est en se référant à l'exemple de la porte fortifiée du château de Montaiguillon, et en s'inspirant de données exprimées dans le « Dictionnaire raisonné de l'architecture » d'Eugène Viollet le Duc, qu'Olivier de Bergevin émit comme hypothèse, la présence de structures rectangulaires faisant suite aux deux tours demi-circulaire encore existantes.

Les sondages entrepris par le Centre de Recherche et de Documentation Médiévales et Archéologiques de Saint-Mammès, sous la direction du titulaire de l'autorisation administrative, Claude-Clément Perrot, ont confirmé l'hypothèse de l'Architecte des Bâtiments de France. Le résultat des sondages s'est avéré positif.



Cadastre de 1786

LE FORT DE CHALLEAU

Le fort de Challeau est un fort de plaine, édifié au XII^{ème} ou au début XIII^{ème} siècle près de la frontière séparant le domaine royal du comté de Champagne. A la fin du XIII^{ème} siècle, la seigneurie de Challeau appartenait à un maître des écuries du Roi, Gilles Granches. Cette petite forteresse fut remise en état en 1367, au moment de la guerre de Cent ans, comme le confirment des meurtrières réaménagées à cette époque pour le tir des armes à feu.

C'est en 1803, qu'un récupérateur de matériaux, dépeça l'ensemble, ne laissant que des murs d'enceinte dérasés et des vestiges de tours.

Le fort se présente actuellement comme une enceinte rectangulaire de 24 m sur 30 m de dimensions intérieures, dont les murs ont 1,32 m d'épaisseur. Les angles arrondis sont surmontés d'encorbellements coniques, portant la partie basse d'échauguettes circulaires, que soutenaient dans les angles intérieurs, des arcs lancés diagonalement.

Dans la façade Est, subsistent les deux tours semi-cylindriques dérasées, qui encadraient autrefois le passage d'accès à la cour et faisait partie intégrante de la porte fortifiée, dont elles sont les seuls vestiges. L'enceinte était entourée de fossés en eau.

A l'Est, le fort est accompagné d'une vaste avant cour servant de barbacane, dont les pans de murs subsistants présentent, eux aussi, des canonnières abritées par des linteaux de bois. Les bâtiments appuyés contre les murs intérieurs Nord et Ouest ont disparu, seule une grange, dont la longueur a été diminuée vers l'Ouest, est encore établie dans l'angle Nord-Est de l'avant cour. Cette grange se poursuit vers l'Est, hors de l'enceinte.

En examinant le cadastre de 1836, on constate qu'une forte tour ronde existe à l'angle Sud-Est de l'avant cour. Il s'agit vraisemblablement du pigeonnier à pied signalé dans deux aveux et dénombremments de 1668 et 1673. Il ne subsiste rien de cet édifice qui se situait à l'emplacement de l'actuel portail de la propriété.

LES STRUCTURES MISES AU JOUR

LES MURS :

Ce sont eux qui constituent l'essentiel des découvertes archéologiques.

Les murs M1, M2 et M3 sont liés à la tour flanquante sud de l'ancienne porte fortifiée. M1 et M2 sont orientés Est-Ouest, M3 qui les relie entre eux est orienté Nord-Sud.

M1 et M3 ont une épaisseur de 1,42 m, ce qui pourrait correspondre à 4 pieds.

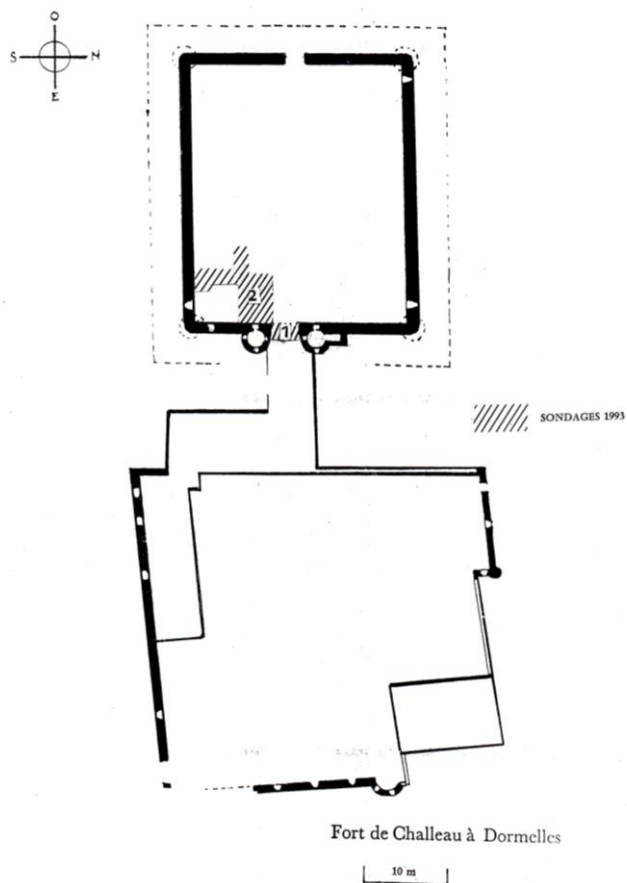
M2 dans lequel est pratiqué un passage est d'une épaisseur moindre.

M4 épais de 1,02 m, ferme le côté Ouest d'une salle basse.

Le mur M5 quant à lui n'est épais que de 0,80 m. orienté Est-Ouest, accolé à la muraille Ouest de la tour flanquante, il appartenait à un des bâtiments adossés à la muraille intérieure Sud du fort. De cet élément, il ne subsiste qu'une assise de pierre, haute de 22 cm, posée sur le sol. Long dans son état actuel de 2,91 m, ce mur sans doute dépecé lors de la récupération de matériaux au XIX^{ème} siècle, va en s'effilochant, il ne mesure plus que 0,31 m d'épaisseur à son extrémité Ouest, alors qu'il en mesurait 0,80 m à sa jonction avec M3.

Mur M6, de ce dernier, (orienté Nord-Sud), seul un tronçon de moins d'un mètre de développement a pu être dégagé. Epais de 0,80 m il faisait partie d'un bâtiment appuyé à la courtine Sud.

Les matériaux les plus fréquemment employés sont le grès pour les parements et le calcaire pour le blocage.



Emplacement des sondages



Les structures dans la nappe phréatique

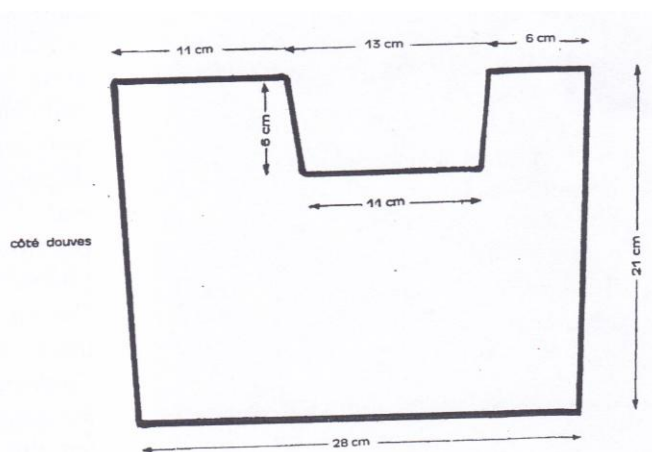
SONDAGE 1 (surface 3,50 m)

Il fut pratiqué entre deux tours, sous l'emplacement de la voûte détruite qui couvrait le passage pratiqué dans la porte d'accès. Cette recherche devait permettre de mettre en évidence l'existence d'un fossé, la nature de l'escarpe (la contre escarpe se trouvant sous l'emplacement d'un bâtiment édifié postérieurement), ainsi que les traces d'éléments de défense qui pouvaient subsister.

Pour ce qui concerne l'escarpe et le fossé, la fouille s'est soldée partiellement par un échec, la profondeur d'eau ayant rendu impossible toute investigation en profondeur. Néanmoins il s'avère certain qu'un fossé en eau existait à cet endroit. Par ailleurs, l'existence d'un pont-levis, dont la largeur n'excédait pas 2,50 m, s'est trouvée attestée par la présence d'une des carlingues de pierre qui recevait autrefois le tourillon de l'ouvrage. Cet élément d'architecture se trouve encastré dans le soubassement de la tour Sud, celui de la tour Nord n'a pas été retrouvé. Les recherches récentes, entreprises dans les archives par le propriétaire, ont confirmé notre analyse, attestant l'existence de ce pont-levis en 1668 et 1673.



Carlingue du pont-levis



Carlingue du pont-levis - coupe

Le sondage a révélé, sous une couche de remblai d'une trentaine de centimètres, la présence de deux crapaudines et d'une voirie.

Les crapaudines, creusées dans deux grès de belles dimensions, ancrées à la base des deux tours, permettaient le fonctionnement des vantaux faisant suite au pont-levis. Ces vantaux de menuiserie se barricadaient au moyen d'une poutre de bois dont les extrémités venaient prendre place dans les deux logettes encore visibles dans les ébrasements en maçonnerie des tours.

La partie de la voirie, mise au jour, est constituée de quarante-neuf pavés de grès, de dimensions irrégulières (le grand côté placé perpendiculairement au sens du passage). Mise en place au même niveau que les crapaudines qu'elle accompagne, elle présente un aspect concave dû à des assises insuffisamment stabilisées. On peut y observer de légers sillons provoqués par le passage des charrettes sur les pavés. Quelques blocs de grès manquent dans la partie centrale du pavement. Il ne semble pas que cette voirie soit antérieure au XVI^{ème} ou XVII^{ème} siècle.



Voirie située dans le passage pratiqué entre les deux tours. A droite, au sol, une des crapaudines nécessaires aux vantaux.

OBSERVATIONS SUR LES FONDATIONS DES DEUX TOURS DE L'ANCIEN ACCES

Elles sont constituées de blocs calcaires non équarris, contrairement aux tours qu'elles portent qui, elles, sont constituées par un bel appareillage de blocs de grès, de provenance locale.

SONDAGE 2

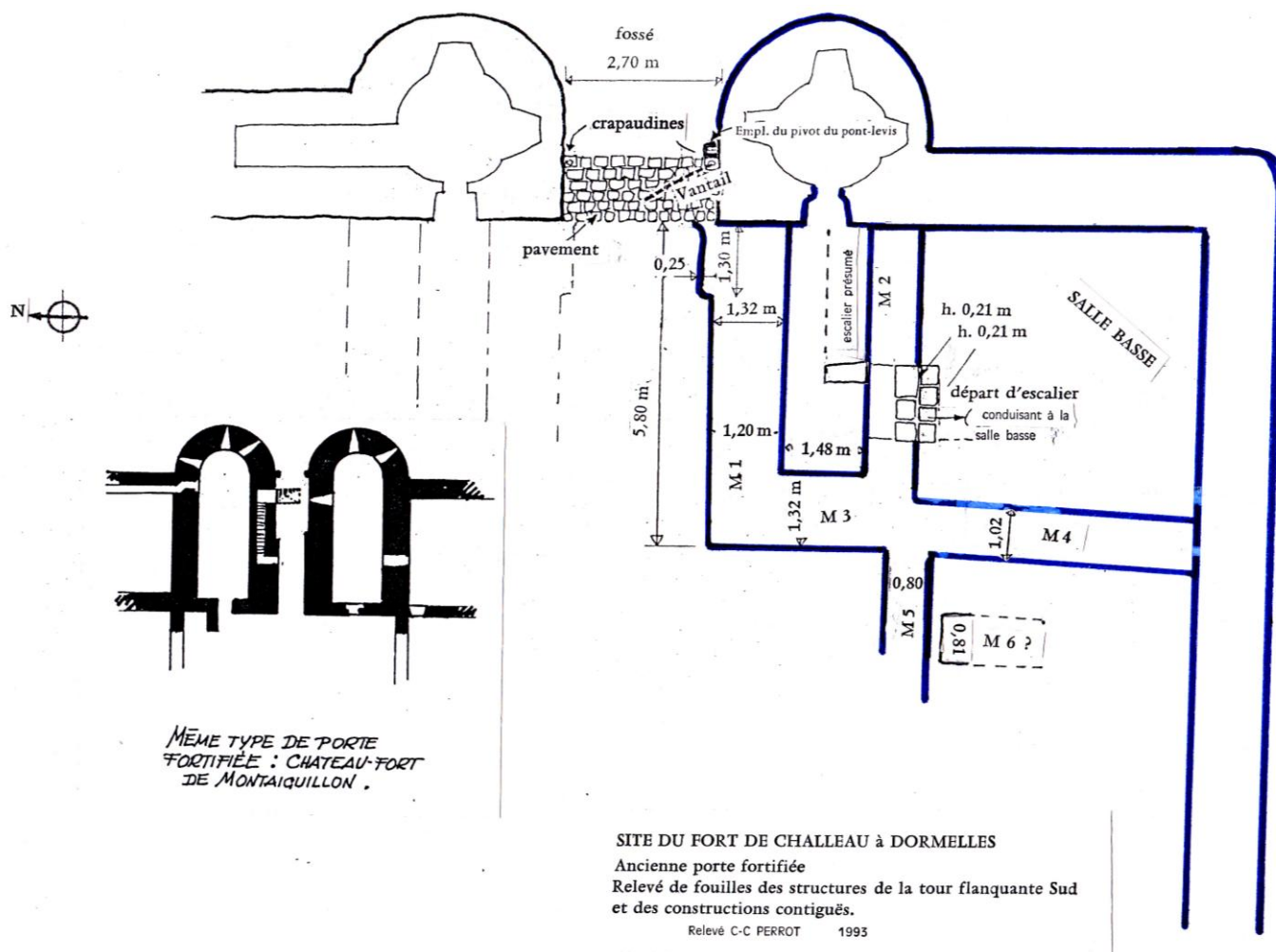
Réalisé dans le prolongement de la tour semi-cylindrique Sud, son objectif était de vérifier le tracé et la nature des vestiges architecturaux médiévaux supposés se trouver à cet endroit et d'entrevoir de ce fait le plan général qu'affectait l'ancienne porte fortifiée.

Ce sondage, d'une surface de 20 m², confirma la véracité des assertions soutenues.

La recherche fut étendue au dégagement partiel de trois structures, le mur M4 (permettant de délimiter l'emplacement d'une salle basse), les murs M 5 et M 6, vestiges d'un bâtiment adossé autrefois à la courtine Sud.

ELEMENT BARLONG JOINTIF A LA TOUR SEMI-CYLINDRIQUE SUD

Cette construction dont les fondations ont été retrouvées sous une couche de remblai épaisse de 30 à 50 cm, faisait partie intégrante de la tour semi-cylindrique encore en élévation dont elle constituait la saillie prononcée. Trois murs et la façade plate de la tour délimitaient cette sorte de vestibule, long intérieurement de 4,50 m et large de 1,48 m, dont nous n'avons pas pu localiser l'accès. L'espace réduit de cette pièce, comprenait, au Nord le passage qui permettait de pénétrer dans la salle du rez-de-chaussée et au Sud un escalier droit (dont le massif de fondation a été retrouvé) qui permettait de desservir le premier étage de la tour, la chambre du pont-levis et d'autres salles en étages. Un passage pratiqué dans le mur Sud (M2) permettait, en descendant deux degrés, de pénétrer dans une salle basse. Le parement intérieur des fondations du mur M1, dégagé jusqu'au sol géologique, est constitué de trois rangées de blocs de grès, bien équarris, les joints en mortier de chaux sont largement beurrés en surface. La base de la structure se situe à 1,37 m sous le niveau actuel de la cour. Il n'a pas été décelé de trace de pilotis sous la muraille. En 1993, la fondation baignait dans 61 cm d'eau. La nappe phréatique devait être bien plus basse lors de la construction du fort. Le comblement des fossés qui entouraient ce dernier sont vraisemblablement la cause de la montée des eaux. Un vestige architectural de même plan que celui décrit plus haut, existait sans nul doute dans le prolongement de la tour Nord, permettant ainsi d'encadrer le passage conduisant à la cour, et de supporter le premier étage de la porte fortifiée.



STRATIGRAPHIE DU SONDAGE PRATIQUE DANS LE BATIMENT BARLONG JOINTIF A LA TOUR SEMI-CYLINDRIQUE SUD

(Relevé effectué à partir de la couche la plus profonde) l'aire a été divisée en deux petits secteurs Nord et Sud.

Description :

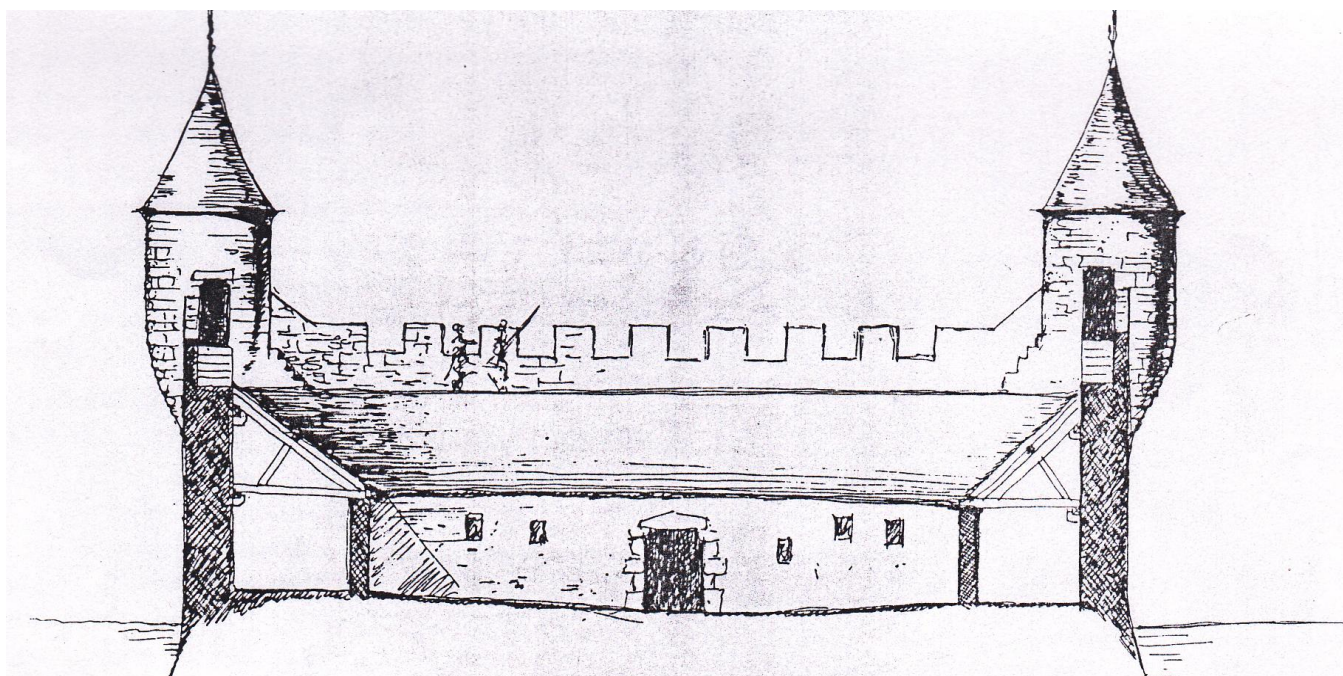
Secteur Nord : couche de remblai d'une tranchée de fondation épaisse de 0,60 m, à l'angle des murs M1 et

M3, mise au jour de deux fonds de oules ou de coquemars flammulés (XIII^{ème} ou XIV^{ème} siècle. La stratigraphie a été bouleversée par la plantation de cassis et de pieux en bois, leur servant de tuteurs. La couche de remblai de fondation est recouverte d'un remblai datant du XIX^{ème} siècle.

Secteur Sud : épais massif de fondation, large en moyenne de 0,72 m, accolé parallèlement au mur M2, il servait de support à l'escalier desservant l'étage de la tour. Comme les murs M 1 et M 3, ainsi que la couche de remblai de la fondation du secteur Nord, le fondement de l'escalier est recouvert d'une couche de remblai moderne (terre végétale, où se trouvent mêlés quelques pierres et fragments de tuiles).

SALLE BASSE (Sud-Est)

Délimitée au Sud et à l'Est par les courtines et à l'intérieur de l'enceinte par les murs M2 (muraille Sud de la tour flanquant la porte), et M4, sur un axe Nord-Sud, cette salle occupait une surface d'environ 26 m². Elle était couverte par des solives et un plafond de bois qui reposaient sur deux poutres maîtresses qui se croisaient et portaient sur des corbeaux de pierre dont deux d'entre eux subsistent encore dans le mur d'enceinte, l'un à l'Est, l'autre au Sud. L'accès à cette salle se faisait par une ouverture, large d'1,30 m, ouvrant sur un emmarchement descendant, comportant deux degrés, pratiquée dans la muraille Sud de la partie barlongue de la tour flanquante. Cette salle, qui comportait sans doute un étage, devait être couverte par un toit en appentis, adossé à la muraille.



Fort de Challeau, façade Ouest (restitution O. de Bergevin), la porte centrale date du XVIII^{ème} siècle.

RELEVÉ STRATIGRAPHIQUE DE LA SALLE



Coupe stratigraphique, salle basse

La couche la plus profonde présente un aspect noirâtre semblable à une couche de brûlé épaisse de huit centimètres environ. Cependant, ce contexte noyé dans la nappe phréatique et passablement boueux, laisse place à un doute, aucun charbon de bois n'a été recueilli. Un prélèvement examiné par un horticulteur local, tend à orienter l'identification comme de la tourbe ; le fort de Challeau étant établi sur des marécages, l'hypothèse semble sérieuse. La couche a livré quelques éléments de bois provenant de construction.

Sur cette strate se superposent alternativement trois couches de sable gris contenant un cailloutis calcaire et trois couches de terre marron dont les épaisseurs respectives varient de trois à sept centimètres. Au-dessus de cette séquence, on relève une couche de cilice rubéfiée de couleur orange. Sur cette dernière repose une couche de remblai, épaisse de 51 centimètres dont les constituants inorganisés se composent de terre végétale, de quelques moellons de petites tailles et de fragments de tuiles.

INTERPRETATION

La couche noire, difficilement exploitable, semble correspondre à une couche d'aménagement avec occupation. De l'ensemble des couches alternées, formées de cailloutis de calcaire provenant de la colline de Dormelles et de terre marron, également de provenance locale, ressort l'action de réaménagement du sol, dû vraisemblablement aux remontées de la nappe phréatique.

La couche rubéfiée répond à la volonté d'obtenir un sol dur et compact. Cette strate est certainement liée aux six précédentes. Elle pouvait correspondre à une occupation, mais n'a livré aucun mobilier dans l'aire fouillée. La couche de sable la plus profonde contenait quelques objets : un fragment de balustre en pierre, datant du XVI^{ème} ou XVII^{ème} siècle, provenant probablement de l'ancien château de Saint-Ange, situé à Villecerf, un robinet de tonneau en bronze, un élément de bois, long de 0,75 m et un fragment de tuile post-médiévale.

Ces découvertes laissent à penser que la stratification décrite est contemporaine ou postérieure à ce mobilier. Enfin, la couche de terre de remblai est liée à l'exhaussement du sol de la cour du fort, lors de sa transformation en jardin au XVIII^{ème} ou XIX^{ème} siècle, après démolitions des bâtiments internes.

MATERIEL MIS AU JOUR

Céramique / 137 tessons ont été exhumés, tous résiduels. Aucune forme archéologique n'est complète. Les tessons appartiennent principalement à des panses ou à des fonds. Les recollages ont été rares et partiels. Deux périodes sont présentes. Tout d'abord la période médiévale, représentée par des éléments de coquemars ou de oules à décor flammulé, par des tessons d'un pichet parisien et par des fragments de vases de grandes dimensions. Ces deux dernières catégories sont revêtues d'une glaçure plombifère verte avec impuretés pour ces derniers. Deux anses figurent parmi les découvertes, l'une provient d'un pichet, elle est de section quadrangulaire, sans repli, elle était fixée par rivetage à la panse. La seconde ovale et à repli.

Les éléments de décor sont des bandes appliquées, pincées aux doigts, ou des pastillages, notamment des cabochons coniques, ou encore un décor à la molette. On notera aussi à une liaison épaule-col, la présence d'une bande triangulaire et sur un autre tesson un estampage circulaire à motif d'arêtes de poisson.

Les pâtes sont fines (de 1,8 mm à 3 mm à la panse) et claires, parfois très blanches. On observe aussi des restes de glaçures internes de couleur rosée ou marron clair. L'ensemble de ce mobilier est attribuable au XIII^{ème} et au XIV^{ème} siècle. On notera aussi quelques tessons plus tardifs, comme une anse tenon et une lèvre de coquemar (Nicourt 16 a ou 16 b).

La seconde période bien représentée est attribuable pour l'essentiel au XVIII^{ème} et au XIX^{ème} siècle et correspond vraisemblablement à l'époque de démolition des bâtiments intérieurs du fort. Ce mobilier consiste en fragments de cruches et de vases en grès. Aucune forme archéologique n'est complète.

LE MATERIEL METALLIQUE



Robinet de tonneau

Fer : quelques clous ont été récoltés. Certains proviennent de charpente, un exemplaire à grosse caboche peut provenir d'une porte. Des gonds très oxydés ont été dégagés près de l'escalier desservant la salle basse. Dans ce même espace, un solide anneau, affectant la forme d'un triangle isocèle dont la base et le sommet seraient arrondis, a été mis au jour.

Bronze : Un robinet de tonneau long de 14,5 cm, dont la clé porte deux initiales (H Z), accompagnait les objets cités plus avant.

CARRELAGE

Trois carreaux de terre cuite, sans motif, ont été exhumés près du mur M2. Carrés (10 cm x 10,4 cm) épais de 2 cm, bien cuits ; ils ne peuvent être antérieurs au XVII^{ème} siècle.

BOIS :

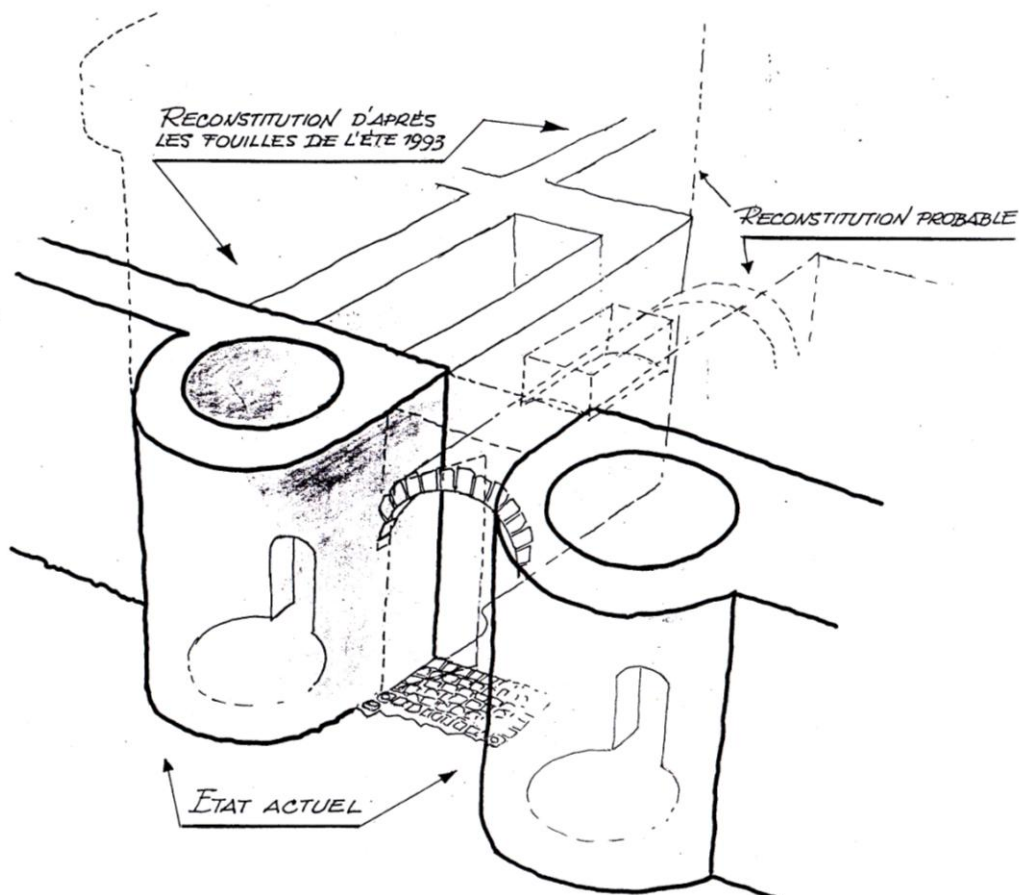


Fragment d'une essence

Le seul vestige ligneux exploitable, est constitué par ce qui peut être identifié comme une essence (tuile en bois). L'objet, bien que fragmentaire, est cependant significatif. Trapézoïdal, large de 10,3 cm à sa base, il ne mesure plus dans sa longueur actuelle que 11,7 cm. Son épaisseur varie de 7 - 8 mm à 13 mm. Nous n'avons pas pu déterminer si la matière était du chêne ou du châtaignier. Cet artefact provient certainement de la toiture d'une des tours, proche de sa découverte, et qui était coiffée en éteignoir, par des essentes comme les tourelles qui cantonnaient le donjon de Provins.

CONCLUSION

L'intervention archéologique a permis de confirmer les hypothèses concernant l'aspect du châtelet d'entrée du fort dans son état primitif. Une restitution graphique a pu être réalisée. Les deux tours semi cylindriques visibles actuellement étaient suivies chacune par un corps de bâtiment de plan barlong encadrant un passage voûté, peut être équipé d'un assommoir. Comme les tours, le passage disposait d'un premier étage. Un pont-levis et des vantaux, dont on voit les crapaudines, assuraient la protection du passage. Les logettes dans lesquelles venait s'insérer la poutre qui barrait cette porte de bois sont encore visibles. Une des carlingues, ou assise de pierre, encore scellée dans la base de la tour Sud-Est et formant coussinet, recevait l'un des tourillons du pont-levis qui franchissait le fossé à fonds de cuve. Cet ouvrage, dont la largeur était légèrement supérieure à 2,00 m, ne devait pas avoir une grande portée au regard des faibles dimensions de la carlingue.



Les structures mises au jour sont à rattacher à l'époque de construction des vestiges des bâtiments encore visibles, datables du XIII^{ème} siècle.

Plans comparatifs du Château de Montaiguillon et du Fort de Challeau

